



Le mot de l'élue



Le contexte socio-économique aux perspectives d'évolution incertaines, a rendu l'exercice budgétaire 2021 complexe. Nous avons donc agi avec méthode et pragmatisme. D'une part en tenant compte des premiers effets de la crise sanitaire, de la santé financière de la Ville pour répondre à la fois aux nécessités de travaux les plus urgents et à la mise en œuvre de nos projets. Un juste équilibre entre prudence et confiance en l'avenir. Plus qu'un exercice comptable, le budget est la traduction de nos engagements politiques. **Comme nous nous y sommes engagés, la protection des populations et la cohésion sociale, dont chacun a et aura besoin, primeront sur tout projet.** C'est pourquoi les dépenses qui y sont affectées ont été préservées ou amplifiées. Les collectivités sont des acteurs puissants de l'économie et participent pleinement à la relance. Dans cet esprit, notre politique d'investissements ambitieuse et programmée sur 5 ans, nous permet raisonnablement de séquencer nos projets à courts et moyens termes, et de les financer, à paysage fiscal actuel constant, **sans augmenter les impôts locaux.**

Gülcan Gultekin,
5ème adjointe au Maire, chargée de la Vie citoyenne et de l'Administration générale.

TAXE D'HABITATION

En 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) du département est transféré aux communes. Cette année, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter les impôts, indépendamment de ces nouveaux dispositifs. Ainsi, le taux d'imposition sur le Foncier bâti en 2021 est composé du Taux communal 2020 (TC) et du Taux départemental (TD) 2020 soit TC de 25,97 % + TD de 19,42 %. Le Taux du foncier non bâti reste inchangé (38,78%).

L'AUTOFINANCEMENT PERMET À LA VILLE D'INVESTIR SANS EMPRUNTER

LES DÉPENSES DE « FONCTIONNEMENT » (EN ROSE) SONT CONSACRÉES AUX SERVICES RENDUS À LA POPULATION



travaux dans les écoles, investissements générateurs d'économies d'énergie (Plan Progrès), aménagement de locaux, Sécurité - incendie - mise aux normes, Mise en accessibilité (ADAP), travaux de l'église, équipements sportifs, réflexion sur l'extension de la Médiathèque

